



Séance du Conseil général du 23 septembre 2021 - Convocation

Mesdames les Conseillères générales, Messieurs les Conseillers généraux,

Nous avons l'avantage de vous convoquer à la séance du Conseil général du

**23 septembre 2021 à 19.30 heures,
à la grande salle communale de Prez-vers-Noréaz**

Ordre du jour :

De 19h30 à 20h00 Présentation du Giron des musiques de la Sarine

1. Approbation des procès-verbaux des séances des 22 avril 2021 et 20 mai 2021
2. Informations du Bureau
3. Approbation des statuts de l'Association Régionale de la Sarine (ARS)
4. Approbation de 2 verbaux de reprise
 - 4.1. Route des Chênes – Secteur Nord
 - 4.2. Route des Chênes – Secteur Sud
5. Approbation du règlement d'ouverture des commerces
6. Approbation du règlement sur les finances
7. Informations du Conseil communal
8. Questions, propositions et divers

Les procès-verbaux des séances des 22 avril 2021 et 20 mai 2021 ne seront pas lus, ils seront disponibles sur le site internet de la commune www.prez.ch .

Les messages du Conseil communal ainsi que les autres documents en lien avec les points à l'ordre du jour sont également disponibles dès le vendredi 3 septembre 2021 sur le site internet de la commune. Ils ne seront pas transmis par courriel. Nous vous remercions de prendre connaissance de ces documents.

Dans l'attente de vous rencontrer, nous vous adressons, Mesdames les Conseillères générales, Messieurs les Conseillers généraux, nos salutations distinguées.

Au nom du Bureau du Conseil général

La Secrétaire

M. Dubey

Le Président

C. Friderici